



20 février 2014

(14-1065)

Page: 1/2

Comité des sauvegardes

Original: anglais

**NOTIFICATION, AU TITRE DE L'ARTICLE 12:1 A) DE L'ACCORD
SUR LES SAUVEGARDES, DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE
ET DES RAISONS DE CETTE ACTION**

INDE

*(Alcools gras saturés présentant une chaîne carbonée
de C8, C10, C12, C14, C16 ou C18)*

La communication ci-après, datée du 19 février 2014, est distribuée à la demande de la délégation de l'Inde.

1 DATE À LAQUELLE L'ENQUÊTE A ÉTÉ OUVERTE

L'enquête a été ouverte le 13 février 2014.

2 PÉRIODE COUVERTE PAR L'ENQUÊTE

2010-2011 à 2013-2014 (annualisation).

3 PRODUIT FAISANT L'OBJET DE L'ENQUÊTE

Les produits en cause sont les "alcools gras saturés présentant une chaîne carbonée de C8, C10, C12, C14, C16 ou C18, comprenant les coupes pures et les alcools non mélangés (à l'exclusion des isomères ramifiés), y compris les mélanges contenant une combinaison de chaînes carbonées C12-C14, C12-C16, C12-C18 et C14-C16 (classés généralement comme C12-C14)", relevant des sous-positions tarifaires 38237010, 38237020, 38237040, 38237090 et 29051700 au titre de la Loi sur le tarif douanier de 1975.

4 RAISONS POUR LESQUELLES L'ENQUÊTE A ÉTÉ OUVERTE

L'enquête a été ouverte à la suite de l'examen d'une demande d'application d'une mesure de sauvegarde présentée par la branche de production nationale dans laquelle était alléguée l'existence d'un dommage grave ou d'une menace de dommage grave causé par un accroissement des importations en Inde des produits en cause. Les facteurs pertinents contribuant pour beaucoup à la détérioration actuelle de la situation de la branche de production nationale, ainsi que l'allègue cette dernière, sont, entre autres, les suivants:

- les importations des produits considérés ont montré une tendance à la hausse tant en termes absolus qu'en termes relatifs;
- la part de la branche de production nationale dans la consommation et la demande intérieures a nettement baissé;
- malgré une hausse en 2013-2014 (chiffres annualisés) par rapport à 2012-2013, les ventes de la branche de production nationale ont fortement reculé par rapport à 2010-2011;
- la rentabilité de la branche de production nationale s'est fortement détériorée, entraînant des pertes financières;

- la demande de la branche de production nationale a été examinée et il a été constaté *prima facie* qu'un accroissement des importations des produits en cause avait causé ou menaçait de causer un dommage grave aux producteurs nationaux de ces produits. En conséquence, il a été décidé d'ouvrir une enquête à ce sujet.

5 POINT DE CONTACT

Toutes les parties intéressées peuvent faire part de leurs vues dans un délai de 30 jours suivant la date de l'avis émis par le Directeur général (Sauvegardes), à savoir le 13 février 2014, à l'adresse suivante:

The Director General (Safeguards)
Bhai Vir Singh Sahitya Sadan: 2nd Floor,
Bhai Vir Singh Marg,
Gole Market, New Delhi-110 001, INDE.
Fax: 011-23741542
Courriel: dgsafeguards@nic.in

Toute autre partie à l'enquête qui souhaiterait être considérée comme une partie intéressée pourra envoyer sa demande à l'adresse indiquée ci-dessus au Directeur général (Sauvegardes), de manière à ce qu'elle lui parvienne dans les 15 jours suivant la date de l'avis susmentionné.
